



Karine Trottein

**Conseillère
municipale déléguée**

**Alimentation
et restauration scolaire**

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le compte administratif 2021 – 1/2

Mes chers collègues, tout d'abord et au nom des élu·es communistes, je souhaite à mon tour remercier Marion GAUTIER pour son travail et la qualité imagée de sa présentation relative à ce compte administratif.

Cette présentation souligne ainsi **la bonne tenue des comptes par la Ville de Lille** avec, par exemple, la hausse de 3 % des recettes de fonctionnement quand les dépenses ont été maîtrisées à moins de 1 %, mais aussi avec un investissement de plus de 73 M€ et la maîtrise de l'endettement avec un encours en baisse.

Oui en 2021, cela a été rappelé, dans un contexte encore compliqué lié à la crise sanitaire, nous avons maintenu le cap, mis en oeuvre les projets que nous voulions faire avancer et maintenu nos priorités. Les priorités, disais-je : avec près de 68 % des dépenses de fonctionnement fléchées **en faveur de l'enfance et l'éducation**, on peut ici citer – cela a été fait – la gratuité des fournitures scolaires et dans le contexte actuel ce n'est pas anodin ; **en faveur aussi des actions de proximité et de solidarité** et, enfin, en faveur de la **politique culturelle**.

Une autre priorité pour la Majorité lilloise est, elle, passée par la stabilité : celle de continuer, par la subvention et aussi l'accompagnement, d'apporter notre soutien à la vie associative de la ville. Car **la vie associative, dans sa grande diversité, est une richesse pour notre territoire**. J'ouvre ainsi une petite parenthèse pour remercier ces habitantes et habitants qui donnent de leur temps bénévolement pour ces associations.

J'en viens déjà aux dépenses d'investissement. Je le disais plus haut : 73 M€ (hors dette) pour l'année 2021, soit un taux de réalisation de près de 86 %, là aussi confirmant nos priorités d'action pour la métamorphose paysagère, en faveur de notre patrimoine et de l'accessibilité, chère Sylviane, toujours aussi en direction des enfants et de l'éducation. Ces trois postes budgétaires importants totalisent près de 58 % des dépenses d'investissement.

Pour poursuivre, je souhaite aussi souligner l'évolution de la masse salariale de 2,92 %, qui est liée à **une politique volontariste de la Ville de Lille pour le développement des emplois d'insertion et la pérennisation en emplois permanents** d'agents vacataires ou contractuels. Dans un secteur très tendu, par exemple celui de l'éducation, il était nécessaire aussi de réinvestir dans la politique volontariste en faveur de l'emploi et de l'insertion.

La perfection n'est pas de ce monde, mais tout un chacun a la possibilité de tendre vers cet objectif. Et oui, nous connaissions en 2021 encore des difficultés budgétaires liées à la pandémie qui, sur cette année précisément, pèse pour 10,3 M€.

Oui, nous savons que la situation internationale, la guerre en Ukraine, l'inflation, la hausse des prix de l'énergie, des denrées vont aussi très fortement impacter le budget 2022.

Malgré ces difficultés relevant de ces situations, nous continuons le travail pour **maintenir la continuité du service public** auquel on tient tant, mais aussi pour protéger les personnes les plus fragiles et soutenir les acteurs économiques, sociaux et culturels très impactés.

Pour vous donner un exemple concret, Madame le Maire nous l'a rappelé en début de Conseil, je vais à mon tour faire **un focus sur la restauration scolaire** puisque c'est la mission qui m'a été confiée.

Les producteurs, les fournisseurs et les opérateurs de la restauration collective doivent bien faire face depuis quelques mois à **une véritable flambée des prix** des matières premières, des matériaux, des emballages, des transports et des énergies.





Karine Trottein

**Conseillère
municipale déléguée**

Alimentation
et restauration scolaire

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le compte administratif 2021 – 2/2

Il a ainsi été passé plusieurs avenants à de nombreux marchés alimentaires et procédé à plusieurs révisions de prix à la demande de nos prestataires.

Pour faire face à ces demandes aussi imprévisibles qu'exceptionnelles, la Direction de la Restauration va donc, en fonction du vote du Conseil, bénéficier d'un **budget supplémentaire de près de 180 k€ sur un budget global pour les denrées** qui est de 3,7 M€ à l'année. Car la Ville fait face, comme le précisait ma collègue Marion GAUTIER, en augmentant le budget consacré à l'achat des denrées alimentaires et en décidant, dans le même temps, de **ne pas appliquer de répercussion tarifaire sur les coûts des repas aux familles.**

Oui, c'est bel et bien pour **préserver le pouvoir d'achat**, autant que faire se peut, que nous avons décidé du maintien des tarifs pour les familles qui paient moins de 1 € le ticket de cantine, soit les quatre premières tranches de quotient. Tout ceci, et j'insiste, nous y sommes arrivés pour le moment.

Je souhaite terminer mon propos **en remerciant également les Services de la Ville qui travaillent sans relâche en lien avec les élus pour obtenir ces bons résultats.**

Les élu·es Communistes sont satisfaits de la bonne gestion de notre Ville. Ils réaffirment leur volonté de travailler dans cette optique pour une Ville inclusive, solidaire et durable pour les Lilloises et les Lillois.

Nous voterons bien évidemment **pour l'approbation de ce compte administratif ainsi que pour le budget supplémentaire.**





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

**Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité**

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Rapport 2021 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap – 1/2

Ce rapport est l'émanation de la Commission d'accessibilité qui l'a adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

Il est l'occasion de **dresser le bilan de l'ensemble des actions menées par la Collectivité** pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'accessibilité pour l'année 2021. Pour l'apprécier, il nous faut resituer le contexte complexe de la pandémie qui aurait pu impacter davantage notre capacité d'initiative. Je veux, à cet égard, immédiatement saluer le travail des services de la Ville, de ses agents, de ses élus, les associations et les partenaires qui ont permis, malgré les difficultés objectives, d'avancer grâce à leur disponibilité et à leur mobilisation.

Cette mobilisation était d'autant plus nécessaire que les publics prioritaires de l'accessibilité que sont les personnes en situation de handicap ont durement vécu le refus répété du pouvoir d'accéder à la légitime revendication de la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapée et à la prise en compte des besoins en accompagnants des élèves en situation de handicap, ces salariés qui ont vu leur mission globalisée et qui sont toujours rémunérés en dessous du seuil de pauvreté.

Dans ce contexte, l'intervention de la collectivité revêt une importance accrue. Nos politiques relèvent à la fois du cadre réglementaire mais aussi des politiques volontaristes. Je suivrai donc cet ordre dans ma présentation.

Pour rappel, il existe à l'échelon municipal deux commissions :

- une **commission technique**, qui instruit les autorisations de travaux dans les établissements recevant du public et les contrôle lors de visites de réception sous le seul angle de l'accessibilité, le plus souvent des commerces, des cabinets médicaux, des lieux de culture ;
- elle se distingue de la **Commission communale d'Accessibilité, la commission Lille ouverte à tous**, qui est l'instance de concertation dont la composition a fait l'objet d'une délibération antérieure. Cette commission de concertation s'est réunie à trois reprises.

Des groupes de travail ont été constitués : le premier, sur l'espace public ; le deuxième, sur les espaces de répit et, le troisième, pour préparer le *Printemps de l'accessibilité*.

Parmi nos autres obligations, **la mise aux normes des établissements de la ville**, pour les établissements recevant du public, fait l'objet d'un agenda d'accessibilité. En 2021 – cela a été évoqué tout à l'heure –, 1,564 k€ de travaux ont été réalisés, qui concernent 36 bâtiments répartis sur l'ensemble des quartiers de la ville et dont vous avez, comme il se doit, la liste dans le rapport. Bien évidemment, à chaque fois que des travaux sont réalisés et exécutés hors cet agenda, les règles d'accessibilité en vigueur y sont appliquées.

Pour ce qui est du **taux d'emploi**, la Ville est au-delà des exigences minimales de la réglementation, avec un taux de 7,1 % d'emploi d'agents ayant la reconnaissance de travailleur handicapé. Mais elle ne s'y limite pas.

La signature de la quatrième convention du **Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique** en novembre 2021 traduit notre détermination et cet engagement que j'évoquais, car les conditions pour faire aboutir cette convention restent dans les mémoires de celles et ceux qui y contribuaient durant le confinement.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

**Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité**

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Rapport 2021 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap – 2/2

Pour **l'accompagnement des enfants en situation de handicap durant le temps scolaire ou périscolaire**, les différents moments sont bien pris en compte : matin et soir en périscolaire, pause méridienne, activités du mercredi et vacances scolaires. Au-delà de ces obligations réglementaires, la Ville s'enquiert de l'inclusion des petites Lilloises et des petits Lillois en amont de la scolarité, dès la crèche, avec un accueil prioritaire mais aussi un accompagnement des familles et la mobilisation de professionnels. Pour l'accompagnement, les familles peuvent aussi comme tous les Lillois compter sur le Relais Autonomie et les Pôles Santé.

Parallèlement, **la communication s'est diversifiée**. Nous avons déjà recours à la vélotypie et à la traduction en langue des signes : désormais, nombre d'initiatives et de dispositifs font l'objet d'une transcription en FALC, à savoir Facile A Lire et à Comprendre.

Parmi les préoccupations que nous avons partagées en 2021, celle qui dominait chez les administrateurs du CCAS et l'équipe de Direction était de faire en sorte que **l'ESAT du CCAS**, très impacté par le Covid-19, compte tenu de ses activités et de la fragilité de ses usagers, puisse poursuivre son activité et son ouverture sur le quartier.

Ses actions de prévention en santé, ses activités culturelles et la montée en compétence et en qualification des travailleurs handicapés ont pu être développées. Ce ne fut pas simple, mais là encore le volontarisme a été compensé.

Un des versants de notre action, que je souhaite également évoquer parce qu'il implique l'ensemble des services et des établissements, est **l'acquisition de matériels adaptés et innovants**. Je retiendrai l'inauguration de la salle multisensorielle de l'école Lalo, qui bénéficie aux enfants autistes accueillis mais comme toujours en matière d'inclusion, qui bénéficie à tous. Sans oublier le matériel mis à disposition des sportifs, des acteurs de la vie culturelle, etc.

J'en terminerai par **l'aide aux associations et le Printemps de l'accessibilité**.

Au-delà de la mise à disposition de salles, d'espaces et de matériels, avec le plus souvent possible la présence d'agents de la collectivité, ce sont 165 k€ de subventions, 21 projets associatifs et 5 projets de centres sociaux qui ont été soutenus en 2021, ce qui a favorisé la reprise d'activité et la vie sociale et culturelle pour des publics, je le rappelle, fortement impactés par la pandémie et le confinement.

Je conclurai par le **Printemps de l'accessibilité**, qui a été préparé dès 2021 mais s'est déroulé au mois de mai.

Nous pouvons considérer que cette première édition est un succès :

- de retour à la vie sociale, culturelle et sportive pour de nombreuses personnes en situation de handicap ;
- de fréquentation, avec 2 000 participants recensés ;
- pour les activités proposées (seule une initiative n'a pu se dérouler pour cause de Covid) ;
- pour un partenariat heureux entre associations, établissements et services.

Il reste beaucoup à faire. Tout ne dépend pas de notre seule collectivité, mais nous serons toujours au rendez-vous pour **favoriser l'inclusion et accompagner au mieux les publics** souvent vulnérables que sont les personnes en situation de handicap.

